

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT ALBAN DES VILLARDS

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 février 2021 à 20 h

Sous la présidence de Madame Jacqueline DUPENLOUP, Maire.

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 10 Absent excusé : 1
Votants : 10
Procuration : 0
Date de convocation : 22 février 2021

Présents : Annie BORDAS - Christophe CIRETTE (lien visio-conférence) – Jean Luc PLUYAUD - Marc CLERIN – Vincent DARVES-BLANC – Michel DONDA (lien visio-conférence) - Jacqueline DUPENLOUP – Julie HENRY—Yannis NACEF—Nicole ROCHE

Absente excusée : – Valérie LAUROT

Ce conseil municipal se tient en télé-conférence pour deux conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Nicole ROCHE

Une modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité des 10 présents : le point 1 (adoption du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 janvier) passe en point 3, après les présentations du RTM (point 1) et de l'ONF (point 2) .

1 – Ravin du Crey Blanc

Intervention de M. Neyroud (visio- conférence) technicien du Service de Restauration des Terrains en Montagne qui a réalisé le matin une visite sur site.

Les interventions suivantes sont à prévoir afin d'enrayer le phénomène d'érosion qui menace le village (en rive droite, mise à l'air nu des conduites historiques) :

- relevé GPS des bords de ravin pour suivi de l'évolution régressive
- inspection des drains historiques
- élagage des gros bois qui peuvent s'abattre en emmenant des poches de terre
- plantations arbustives partout où c'est possible dans le lit du ravin
- reprise des évacuations d'eau dans les virages de la route du Replat, propositions à l'étude :
virage 1, dos d'âne limitant les débordements vers le 1^{er} Villard
virages 2, 3 et 4, trouver une solution d'évacuation des eaux versant Merlet ou Bacheux sans créer de nouveaux risques de glissement de terrain sur ces versants
- captation des sources dans le secteur du Mollaret

- reprise de la cunette amont le long de la partie enrobée (de la RD 927 E au brise-charge)

Dans l'immédiat : poursuivre avec régularité le nettoyage des cunettes, veiller au renvoi de l'eau dans le virage 3 (buse cassée), remplacer un dégrilleur inopérant entre le virage 2 et 3 – remettre en état la conduite pliée et à découvert dans le talus du sommet.

En parallèle, il est nécessaire de prévoir :

- la reprise de l'enrochement et du talus à l'entrée de la route du Replat (chutes de pierres qui posent des problèmes de sécurité)
- la reprise du mur du chemin des Moulins (effondrement aval) évacuation des eaux sous la RD 927 E vers le chemin des Moulins
- un dispositif qui permettrait de réduire la vitesse entre le brise – charge et la D 927 E.

Calendrier prévisionnel :

- devis à demander pour des plantations qui sont préférablement à réaliser à l'automne
- dossier de demande de subvention à construire pour fin mars début avril
- travaux pour juin 2021

La proposition de confier l'élaboration d'un cahier des charges et l'aide à la commune pour les demandes de subventions sur le dossier du Ravin du Crey Blanc est adoptée à l'unanimité des 10 conseillers municipaux présents, conscients de la nécessité de détourner du secteur du Crey Blanc le maximum d'eaux de surface et souterraines.

2 – Forêt communale soumise à régime forestier : programme de travaux 2021

Intervention de M. Tranchant, technicien de l'Office National des Forêts, présent au Conseil Municipal, et discussion en conseil municipal au cours de la présentation.

Pas de coupe possible en forêt communale soumise à gestion forestière.

Travaux sylvicoles : entretien des plantations 2019-2020 par dégagement manuel – remplacement des plants qui ont séché en 2020 : 200 résineux sous garantie ONF, la commune prendrait en charge 100 plants de feuillus (souhait du Conseil municipal de diversifier les essences présentes).

Travaux d'infrastructure : les travaux d'entretien de route sous maîtrise d'œuvre ONF (réouverture, nettoyage des talus et cunettes, renvois d'eau...) sont à proportionner en fonction des actions qu'aura pu conduire la commune avec l'employé communal et si nécessaire un prestataire de service, en particulier en cas d'urgence.

Les sommes indiquées sur le programme d'action ne valent donc pas devis (Travaux sylvicoles : 3 450 € HT, Travaux d'infrastructure 7 310 € HT).

Plan de relance (sur 4 ans) : plantation par placeaux avec travail du sol sur 4 ha sur les parcelles nouvellement soumises à régime forestier le long de la Route du Truc (parcelles K 100 – K 104)- A l'unanimité des 10 conseillers municipaux présents, il est acté que la commune s'engagera dans cet investissement (48 870 € HT sur 4 ans) si et seulement si elle est retenue pour subventionnement (60 envisageable).

Réfection de la piste de la forêt du Nant : le Conseil Municipal à l'unanimité des 10 conseillers présents demande à l'ONF de déposer en 2021 une demande d'étude de réfection de la piste de la forêt du Nant, les travaux pouvant se réaliser dans les 2 ans suivants.

Une remarque est formulée en direction de l'agent forestier : il conviendra de prévenir la commune de façon plus anticipée pour la livraison des plaquettes bois de la chaufferie, qui demande la présence de l'employé communal et d'un prestataire capable de les engager dans le silo

3- Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 janvier

Le compte-rendu (préalablement adressé par voie électronique à chaque conseiller) est adopté à l'unanimité des 10 présents.

4 – Points sur les travaux en cours

Restauration du clocher :

Une décision doit être prise sur le 3ème niveau de façades du clocher : pierres à vue ou crépies ?

Les conseils architecturaux plaident pour un crépi, que le PLU demande pour les maisons de la commune. Une part des conseillers souhaite cependant conserver les pierres à vue, originalité du clocher de St Alban.

Après vote, la majorité des membres du Conseil retiennent l'option « crépi » (Christophe Cirette, Marc Clérin, Vincent Darves-Blanc, Michel Donda, Jacqueline Dupenloup, Nicole Roche) ; 4 conseillers (Annie Bordas, Julie Henry, Yannis Nacef, Jean-Luc Pluyaud) votent pour la pierre à vue.

La création d'échelles sécurisées reposant sur un plancher à chaque niveau du clocher est retenue à l'unanimité des 10 présents, afin de garantir la sécurité des personnels ayant à entretenir le système de cloches. La possibilité d'ouvrir ensuite le clocher à visites sera étudiée.

Aménagement entrée nord du chef-lieu avec création de parking : le chantier va avancer, le maître d'œuvre (Baron Ingénierie) est venu sur place, le géomètre va intervenir le 3 mars, un avant-projet sommaire sera proposé au conseil.

4- Préparation réunion d'information micro-centrale du Merlet :

La situation sanitaire la rend impossible à St-Alban (pas plus de 11 personnes dans la salle du Conseil, qui est la plus grande salle communale). A voir pour sa tenue à St Colomban (Salle des Fêtes).

5- Questions diverses :

- Renouvellement du parc informatique de l'école : le projet dont le conseil municipal a déjà débattu avec avis favorable a été retenu pour 50 % de subventions par l'Education Nationale (prévoir un montant global d'environ 10 000 € TTC).

- Sentier patrimonial des hameaux abandonnés : le projet a été retenu pour 64 % de subvention au programme LEADER portée par Espace Belledonne

- Registres du XVI siècle : travail proposé aux Conseillers municipaux et à l'association Patrimoine et Culture le 20 mars, après dépouillement de ces registres par leur restaurateur, Jean-Louis Alexandre

- Réunion de travail du Conseil Municipal sur le budget 2021 : 5 mars 2021 18h30
- Propositions d'équipement communal : caméra permettant d'enregistrer les témoignages de nos aînés sur notre commune (Y. Nacef), matériel visio –conférence (Marc Clérin)
- Restauration du Café du Merlet : commission de travail le 6 mars afin d'élaborer un questionnaire aux associations de la vallée des Villards pour mieux cerner les besoins en équipement (Annie Bordas, Jacqueline Dupenloup, Julie Henry, Yannis Nacef)
- Abri poubelle à démonter au 1^{er} Villard (Vincent Darves-Blanc) : ce sera fait dès qu'un panneau d'affichage (devis demandé) pourra se substituer à cet abri qui en tient lieu.
- Régularisations foncières en cours (Vincent Darves-Blanc) : pas d'avancées nouvelles.

Fin de séance à 00h07